

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MARS 2022**

L'an deux mille-vingt-deux, le quatorze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le huit mars deux mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jannick RABILLÉ, Maire.

Etaient présents : Mme BELOTEAU Marie, Mme BRIAUD Audrey, Mme BUTON Sandra, M. CHABOT Thierry, Mme CHARIE Stella, Mme DAHAI Laurence, M. FERRÉ Hervé, Mme GÉNERO Françoise, M. GOURAUD Éric, M. GUIET Cyrille, M. GUIONNET Anthony, M. JÉHU Gérard, Mme MINGUET Gaëlle, M. RABILLÉ Jannick.

Excusé : Monsieur JUSTIN Jean-Gérard ayant donné pouvoir à Monsieur RABILLÉ Jannick.

Absents : Mme FERRÉ Dolorès (suppléante), M. SEMEGA Amadou (suppléant).

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation : 08 mars 2022

Madame MINGUET Gaëlle a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation des comptes-rendus des réunions du conseil municipal du 17 janvier 2022 et du 21 février 2022.
- 2) Approbation des Comptes de Gestion du Trésorier 2021.
- 3) Vote des Comptes Administratifs 2021.
- 4) Affectation des résultats.
- 5) Choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère.
- 6) Choix de la maîtrise d'œuvre pour le parking rue du Choselier.
- 7) Fonds de concours 2019/2020 auprès de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral : rectificatif du montant de la demande de subvention, relatif aux travaux d'aménagements de la bibliothèque (délibération du 14 septembre 2021).
- 8) Subventions 2022.
- 9) Demande de Fonds de concours exceptionnel 2022/2026 auprès de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral.
- 10) ALEOP : Avenant n°3 à la convention de délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang de Vendée.
- 11) EPF : Bilan d'activité 2021
- 12) Déclarations d'Intention d'Aliéner, droit de préemption (DIA).
- 13) Questions diverses

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour remplacer le point n°8 à l'ordre du jour par : Subventions 2022. Le conseil municipal adopte cette modification à l'unanimité.

1) Approbation des comptes-rendus des réunions du conseil municipal du 17 janvier 2022 et du 21 février 2022.

Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal du 17 janvier 2022 et du 21 février 2022 sont adoptés à l'unanimité.

2) Approbation des Comptes de Gestion du Trésorier 2021.

Le budget principal et les budgets annexes de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur communal, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser sont présentés en séance.

Le conseil municipal vérifie que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et approuve les comptes de gestion 2021 du budget principal et des budgets annexes présentés par le trésorier.

3) Vote des Comptes Administratifs 2021.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'ensemble des comptes administratifs 2021.

Budget commune

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2021	+ 1 500 548.42 €
Dépenses de fonctionnement 2021	- 1 157 851.98 €

Excédent de fonctionnement 2021	+ 342 696.44 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement 2021	+ 900 274.66 €
Dépenses d'investissement 2021	- 828 168.55 €

Excédent d'investissement 2021	+ 72 106.11 €
Excédent d'investissement 2020	+ 69 613.50 €

Excédent d'investissement 2021 à reporter	+ 141 719.61 €

Restes à réaliser investissement 2021

Restes à réaliser recettes 2021.....	+ 506 518.00 €
Restes à réaliser dépenses 2021.....	- 1 387 656.00 €

Equilibre des Restes à réaliser	- 881 138.00 €

Budget Transport Scolaire

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2021	+ 26 516.61 €
Dépenses de fonctionnement 2021.....	- 41 393.21 €

Déficit de fonctionnement 2021.....	- 14 876.60 €
Excédent de fonctionnement reporté 2020	+ 25 246.32 €

Excédent de fonctionnement 2021 à reporter.....	+ 10 369.72 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement 2021	+ 8 484.00 €
Dépenses d'investissement 2021	0.00 €

Solde d'investissement 2021	+ 8 484,00 €
Excédent d'investissement reporté de 2020	+ 63 297.92 €

Excédent d'investissement 2021 à reporter	+ 71 781.92 €